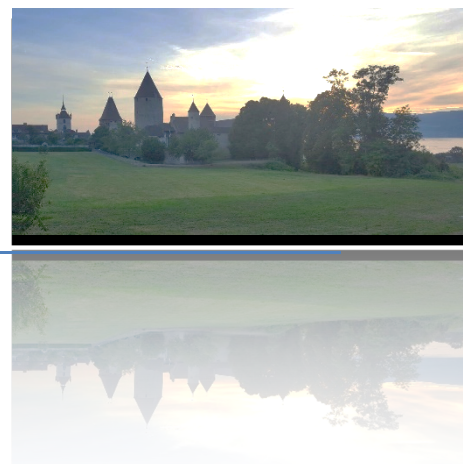




# Assemblée générale ordinaire

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du  
vendredi 2 octobre 2020, à 19h15, à la salle de  
l'Azimut à Estavayer-le-Lac

## Autorités présentes

Mme Sylvie Bonvin-Sansonnens – députée

## Ordre du jour

### 1. Accueil

M. Stéphane Girod ouvre l'assemblée et remercie toutes les personnes présentes pour leur soutien. Il est heureux de pouvoir faire cette assemblée à la Salle de l'Azimut. Le président remercie les autorités politiques d'avoir répondu à l'invitation, ainsi que la presse.

Il annonce que l'assemblée sera suivie, à 20h00, d'une **conférence** relative à la publication de l'ouvrage « **La tour de la Trahison – ses histoires** » organisée par le Musée d'Estavayer-le-Lac et ses grenouilles.

### 2. Approbation du PV de l'Assemblée du 26 septembre 2019

Le PV 2019 est approuvé à l'unanimité.

### 3. Rapport du comité

#### Révision du PAL

En début d'année, la révision générale du plan d'aménagement local (PAL) d'Estavayer-le-Lac, dans le projet dit du Pré-du-Château, proposait le maintien des possibilités constructibles des parcelles n° 3725, 3141 et 3142. Notre association a fait fait opposition à la mise à l'enquête de cet objet.

M. Stéphane Girod remercie toutes les personnes qui ont œuvré de près ou de loin pour arriver à cette mobilisation exceptionnelle, puisque plus de 160 oppositions pour le secteur dit du Pré-du-Château ont été enregistrées.

## **LE CHÂTEAU DE CHENAU, DE HIER À DEMAIN**

Il rappelle que trois grandes associations habilitées à faire recours au niveau cantonal voire fédéral ont formé une opposition contre la révision générale du PAL. Il s'agit de

- Pro Fribourg
- La Fondation Suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
- Patrimoine Suisse, la section nationale

Ces informations ont été envoyées par mail aux membres de l'Association. Elles figurent aussi sur le site internet.

### **Oppositions de même contenu**

L'Association, en accord avec les opposants, a nommé deux personnes afin de les représenter lors de la « séance de conciliation » de la Commune. La séance, après avoir été déplacée plusieurs fois par la Commune, a finalement eu lieu le mercredi 30 septembre 2020, sous l'appellation « séance de travail ». MM. Jacques Chassot et Stéphane Girod, représentant l'Association, ont été conviés en même temps que les grandes associations à cette séance.

En première partie, la Commune a donné une présentation détaillée, expliquant leur option de maintenir trois parcelles constructibles, selon la convention proposée avec les propriétaires. Toutefois, les trois associations présentes (Pro Fribourg, Patrimoine Suisse et la Fondation Suisse pour la protection et l'aménagement du paysage) sont convaincues qu'il faut protéger l'entier de ces terrains, raison pour laquelle elles ont fait opposition. Selon la norme ISO, ces terrains doivent être protégés au niveau fédéral +++, donc ils pensent qu'il n'y a pas à négocier par rapport à ce fait. Ces trois associations sont habilitées à faire recours (ce qui n'est pas le cas de notre association).

Les représentants de ces trois associations ont dit qu'ils étaient à la disposition de la Commune pour rencontrer les propriétaires afin de trouver une solution dans l'intérêt général, tout en évitant de léser les propriétaires par rapport à leurs terrains. Toutefois, ils ont été clairs dans leur volonté de protéger l'entier des terrains et sont prêts à aller jusqu'au Tribunal Fédéral.

### **Dossier du Château et site internet**

M. Stéphane Girod formule un énorme merci pour l'immense travail de documentation effectué par M. Jean-Luc Bloechle.

Il a en effet créé un dossier de plus de 30 pages extrêmement bien illustré et détaillé dans lequel il y développe toutes les informations et questions relatives au Pré du Château ; il y précise l'historique, les enjeux et propose certaines pistes d'actions. Ce dossier a été envoyé à la Commune ainsi qu'aux grandes associations susceptibles de nous aider. Les responsables des associations en question ont d'ailleurs relevé l'excellent travail de recherche et de compulsation effectué par notre documentaliste, en notant qu'ils avaient rarement vu un travail d'une telle qualité dans ce genre de requête.

D'autre part, M. Jean-Luc Bloechle met très régulièrement à jour le site de l'Association : <https://www.e-stavayer.ch/>. Rappelons qu'il promeut les activités liées au Château de Chenaux ainsi qu'au patrimoine local (Tour de Romandie, publications récentes, la Quête d'Humbert le Bâtard, Cinéma Open Air, etc.). On y trouve des informations récentes, mais les parties historiques sont fréquemment enrichies d'articles, photographies, articles divers.

### **La préservation des terrains : fin d'une première étape**

M. Stéphane Girod observe qu'on arrive au bout d'une première étape, extrêmement importante : « Nous, collectivement, avec votre soutien, avons fait un travail remarquable d'information, de sensibilisation et de prise de conscience, puisque la quasi-totalité des citoyens d'Estavayer pensait que ces terrains étaient non-constructibles. Aujourd'hui, nous sommes une association reconnue, en particulier par la Commune. Nous avons un rôle à jouer, non seulement pour la question de la préservation, mais aussi pour la question de la promotion. »

La suite, c'est de continuer à être vigilant, de continuer à participer aux séances avec la Commune si on est impliqué. On sera aussi certainement sollicité pour participer à trouver des solutions dans l'intérêt général, même si cela prend du temps.

### **L'autre versant de l'association : la dimension de la promotion**

Le Château et ses alentours représentent un réel potentiel, mais qui ne semble pas judicieusement exploité. Un des derniers rapports fait par le Conseil d'Etat sur la question du patrimoine insiste sur la nécessité de développer la dimension socio-culturelle du Château de Chenaux, d'abord en préservant les alentours du Château.

Parmi les options intéressantes dans la promotion du Château, on pourrait imaginer l'intégration du Musée d'Estavayer, de l'Office du Tourisme, d'une crêperie ou petit bistro. Cependant, le Château de Chenaux appartient à l'Etat de Fribourg et aucun mouvement ne vient de cette direction pour l'instant.

Il s'agit donc de fédérer les différents acteurs de la société afin que le Château puisse être mieux exploité et que nous puissions participer à son développement socio-culturel.

### **Créer des ponts avec d'autres associations**

Deux membres du comité de notre association, MM. Stéphane Girod et Jean-Luc Bloechle, vont rejoindre le comité de l'association « Estavayer 1470 » qui organise la fête médiévale, pour faire en sorte que cette fête médiévale puisse s'inscrire davantage avec des intervenants locaux.

Actuellement, une seule personne au sein du comité d'« Estavayer 1470 » est staviacoise, il s'agit d'Eric Angehrn. L'idée est de rassembler davantage de personnes locales afin de faire rayonner la fête au sein de la cité.

Les buts des deux associations, soit « le Château de Chenaux, d'hier à demain » et « Estavayer 1470 » sont très similaires. Créer des synergies semble donc une option constructive...

Participer à l'organisation de la conférence de ce 2 octobre fait aussi partie des buts de notre association. L'élaboration de la soirée s'est faite avec les divers acteurs de la soirée et la collaboration avec Mme Ingrid Butty, conservatrice du musée, a été bénéfique à tous points-de-vue.

En effet, cela fait partie des buts de notre association de soutenir les événements participant à la promotion d'Estavayer-le-Lac, en particulier la dimension médiévale de la Cité à la Rose. Ainsi, on essaie chaque fois d'associer la partie statutaire de notre association à un tel événement. M. Daniel de Raemy avait donné une présentation devant le Château en 2018, et nous avons participé à la Fête Médiévale dans les caves du Château en 2019.

**02.10.2020**  
**Conférence**

Musée d'Estavayer-le-Lac  
et ses grenouilles



Publication et conférence

**La tour de la Trahison  
– ses histoires**

Comment faire et défaire  
des légendes ?

Conférence  
2 octobre 2020  
Salle de l'Azimut  
20h  
Entrée gratuite  
Collecte à la fin

Avec la participation de :  
**Daniel de Raemy**  
**Alain Chardonnens**  
**Dominique Bloechle**

### **Emergence d'initiatives**

Un courrier de la part d'un des agents sympas propose de développer le Pré du Château avec des jardins médiévaux. Un jardinier présente tout un concept qui serait très intéressant à la condition que ces terrains reviennent à la collectivité publique...

### **Remarques diverses**

M. Jacques Droux demande des précisions au sujet de la séance de travail. M. Stéphane Girod explique que les associations ayant fait opposition sont prêtes à continuer. Elles veulent faire comprendre aux propriétaires qu'ils ont tout intérêt à trouver une solution à l'amiable, mais vont continuer jusqu'au Tribunal Fédéral s'il le faut. Il y a une dimension symbolique dans ce dossier du Pré du Château, et c'est pour ce genre d'enjeux que ces associations veulent se battre.

## **4. Comptes**

M. Guy Buerer explique qu'en date du 15 octobre 2019, nous avons reçu un don de 800 Frs, ce qui nous a permis d'ouvrir un compte à la BCF. Ce compte a prospéré car l'Association a reçu d'autres dons, faisant s'élever le total des gains à 1'210 Frs.

Nous avons eu un débit de 611,25 Frs.

A ce jour, en date du 2 octobre, le compte s'élève à 598,75 Frs.

M. Jacques Chassot ajoute que les dons sont toujours les bienvenus, et M. Stéphane Girod rappelle que pour l'instant, il n'y a pas de cotisations.

Les comptes sont approuvés.

## 5. Election des membres du comité

M. Olivier Bertschy a annoncé sa démission. M. Stéphane Girod le remercie pour le travail, l'engagement et les moments d'échange. M. Olivier Bertschy prend la parole en disant qu'il a vécu une belle expérience au sein de ce comité.

Les autres membres sont réélus pour une période de 3 ans :

M. Stéphane Girod, président  
M. Jacques Chassot, vice-président  
M. Jean-Luc Bloechle, documentaliste  
M. Guy Buerer, caissier  
Mme Dominique Bloechle, secrétaire

## 6. Remarques et divers

L'assemblée est levée à 19h51, pour faire place à la Conférence :

la Tour de la Trahison – ses histoires



*Estavayer dessine la noire silhouette de ses tours sous la lueur tremblante des dernières étoiles*

Dr Louis Thurler

Le Président :

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke.

La Secrétaire :

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'B' followed by several loops and a long horizontal stroke.